

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC.	Numéro de permis 2011763	Date d'inspection Le 13 février 2020	
Nom de l'établissement CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE		Numéro de téléphone (506) 547-0085	
Adresse 980 Vanier Boulevard Bathurst NB E2A 3N2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 juin 2020	
Commentaires :			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	17 févr. 2020	13 févr. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Ratio ok lors de mon inspection.
Formation: Des éducatrices sont présentement en formation pour leurs Introduction à la petite enfance et le curriculum. Cette non-conformité sera corrigée lorsque toutes les éducatrices auront terminé.
Le terrain de jeu extérieur sera inspecté au printemps

original signé par
Karine Basque

Le 13 février 2020

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
France R Martin

Le 13 février 2020

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date